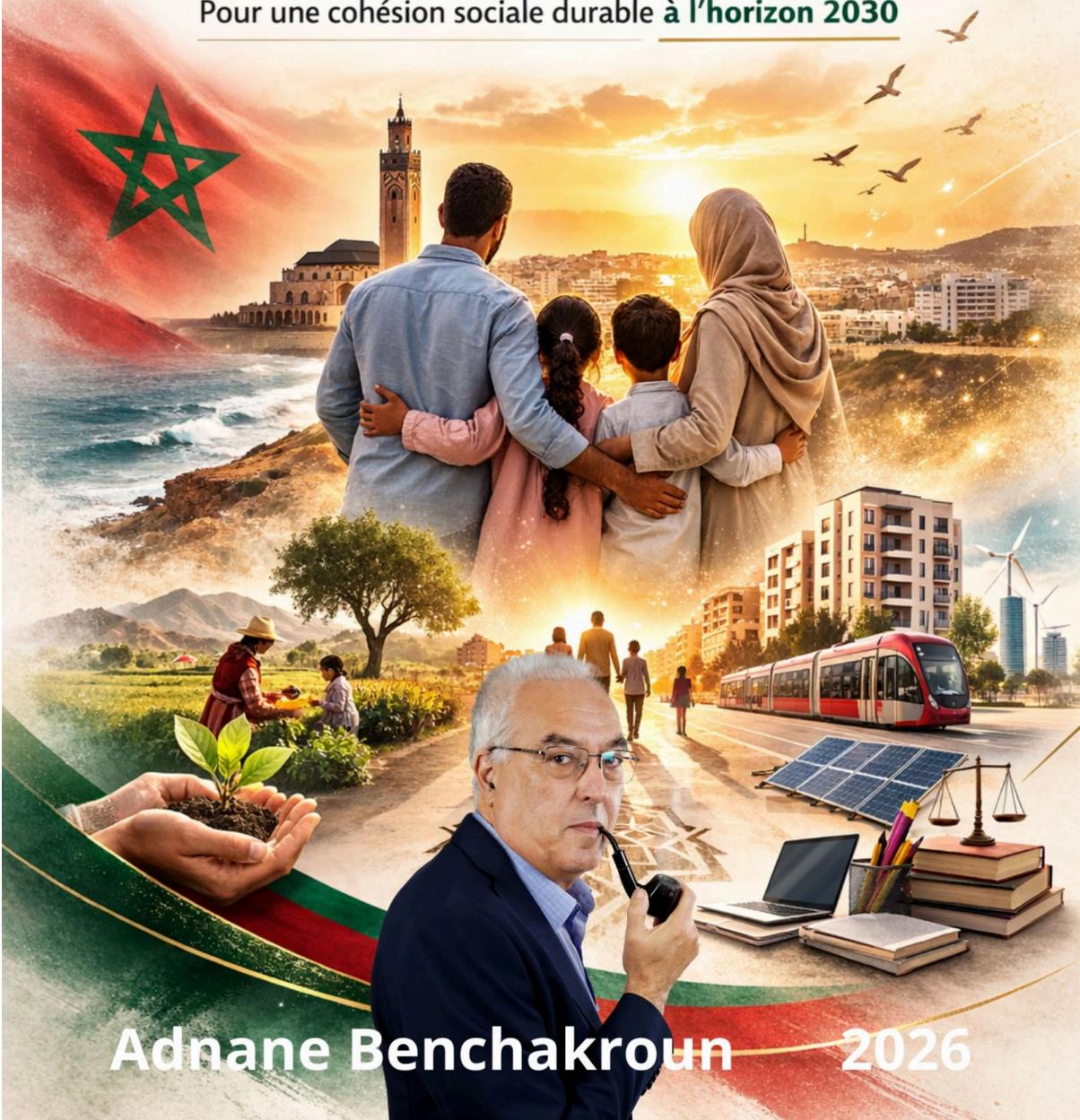


LA FAMILLE MAROCAINE

SOCLE DE LA COHÉSION NATIONALE

VISION, RESPONSABILITÉS ET PERSPECTIVES

Pour une cohésion sociale durable à l'horizon 2030



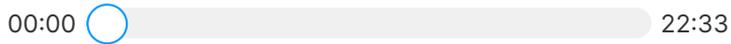
Adnane Benchakroun

2026



La famille marocaine, socle de la cohésion nationale

Vision, responsabilités et perspectives



Adnane Benchakroun

2026

Sommaire

Préambule

La famille marocaine, une question politique majeure

Introduction générale

Pourquoi repenser la famille aujourd'hui ?

AXE 1 – Mutations démographiques

La famille marocaine face à la recomposition silencieuse

AXE 2 – Pressions économiques

Quand l'économie pénètre l'intime familial

AXE 3 – Numérique et vie familiale

Une révolution sans mode d'emploi

AXE 4 – Crises environnementales

La famille, première ligne face aux chocs

AXE 5 – Valeurs et cohésion

Ce qui tient encore quand tout bouge

AXE 6 – Économie du care

Le travail invisible qui soutient la société

AXE 7 – Protection et médiation familiale

Prévenir plutôt que réparer

AXE 8 – Habitat et cadre de vie

Quand l'espace façonne les relations familiales

AXE 9 – État et société civile

Qui soutient réellement la famille ?

AXE 10 – Famille et médias

Le miroir qui façonne les normes sociales

AXE 11 – Famille et religion

Le socle spirituel de la cohésion sociale

AXE 12 – Famille, jeunesse et transmission

Reconstruire le pacte intergénérationnel

Conclusion générale

La famille marocaine : socle vivant de la cohésion et horizon du Maroc de demain

Avertissement

Ce livret a été rédigé par Adnane Benchakroun à titre personnel. Il ne constitue ni une commande officielle du Parti de l'Istiqlal, ni l'expression de sa position officielle.

Il s'agit d'une contribution intellectuelle et citoyenne, proposée par un membre du parti, dans le cadre de sa participation à une conférence nationale organisée par l'Association de protection de la famille, tenue le 25 mars 2026 à Rabat, et consacrée au thème :

« La famille marocaine entre les grandes mutations et les enjeux de cohésion et de résilience »

Les analyses, réflexions et propositions développées dans ce livret n'engagent que leur auteur. Elles visent à nourrir le débat public, à stimuler la réflexion collective et à contribuer, en toute indépendance, à une meilleure compréhension des transformations profondes que traverse aujourd'hui la famille marocaine.

Introduction politique

« La famille marocaine : transformations majeures et enjeux de cohésion »

Mesdames et Messieurs,
Chères participantes, chers participants,

Si nous avons choisi de consacrer cette conférence nationale à la famille marocaine, ce n'est ni par nostalgie d'un passé idéalisé, ni par réflexe conservateur. C'est par lucidité politique, mais aussi par fidélité à ce qui fonde profondément notre société. Car dans toutes les grandes périodes de transition que traversent les nations, une question essentielle s'impose : sur quels repères humains, sociaux et moraux peut-on encore s'appuyer lorsque les équilibres économiques, culturels et technologiques sont en recomposition permanente ?

Au Parti de l'Istiqlal, nous sommes convaincus que la famille n'est pas seulement une réalité sociale ou statistique. Elle est une institution vivante, un espace de responsabilité, de solidarité et de transmission, qui trouve ses racines à la fois dans notre histoire nationale, dans notre culture et dans les valeurs spirituelles qui structurent la société marocaine. L'Islam, religion de modération et d'équilibre, a placé la famille au cœur de l'organisation sociale, en rappelant que la cohésion, la miséricorde et la responsabilité partagée sont les fondements de toute société stable.

La famille marocaine est ainsi un lieu où se conjuguent l'éthique, le lien social et la dignité humaine. Elle est cet espace où s'apprennent très tôt le respect de l'autre, le sens du devoir, la solidarité entre générations, mais aussi la patience, la justice et la bienveillance. Ce socle moral n'est pas un héritage figé ; il est un repère vivant, appelé à être adapté, compris et transmis dans un monde en mutation.

Or, cette famille traverse aujourd'hui des transformations profondes. Mutations démographiques silencieuses, pressions économiques croissantes, recomposition des rôles sociaux, irruption massive du numérique dans l'espace domestique, fragilités environnementales, évolution des représentations culturelles et médiatiques : tous ces facteurs redessinent les contours de la vie familiale. Les ignorer serait une faute politique. Les subir sans les penser serait une démission collective.

La tradition islamique nous enseigne pourtant que le changement est une constante, mais que l'équilibre doit rester la finalité. Il ne s'agit pas d'opposer tradition et modernité, foi et progrès, valeurs et transformations sociales. Il s'agit de préserver le sens, tout en accompagnant le mouvement. De protéger la famille non en la sanctuarisant, mais en lui donnant les moyens de remplir ses fonctions essentielles dans un contexte nouveau.

Pendant longtemps, la famille marocaine a joué un rôle d'amortisseur social. Elle a soutenu les plus fragiles, absorbé les chocs économiques, compensé les insuffisances institutionnelles. Mais cette capacité de résilience n'est pas infinie. Lorsque les pressions deviennent trop fortes, lorsque la précarité s'installe, lorsque les repères se brouillent, la famille elle-même se fragilise. Et lorsqu'elle se fragilise, c'est toute la société qui s'expose à la perte de cohésion.

C'est pourquoi le Parti de l'Istiqlal défend une approche responsable et équilibrée : placer la famille au cœur des politiques publiques, non comme un slogan moral, mais comme une priorité stratégique. Cela suppose de reconnaître la valeur du travail invisible de la prise en charge, souvent assumé par les femmes, de soutenir l'éducation, de protéger les enfants et les personnes vulnérables, et de renforcer les mécanismes de médiation et de prévention.

Cela suppose également de rappeler que la solidarité familiale, si elle est une valeur religieuse et culturelle forte, ne peut se substituer à la responsabilité de l'État. L'Islam lui-même insiste sur la justice sociale et la protection des plus faibles comme devoir collectif. À ce titre, l'action publique doit accompagner, soutenir et compléter l'effort familial, et non s'en décharger.

Cette réflexion implique enfin un discours politique honnête. Un discours qui ne culpabilise pas les familles, qui ne les idéalise pas non plus, mais qui les respecte dans leur diversité, leurs contraintes et leurs aspirations. Un discours qui assume pleinement les valeurs de solidarité, de respect mutuel, de responsabilité et de dignité comme socle commun du vivre-ensemble marocain.

Cette conférence n'est donc pas un simple rendez-vous académique. Elle est un moment de réflexion collective, un appel à la lucidité et à l'action. Elle nous invite à penser la famille marocaine comme un projet de société, à la croisée de l'éthique, du social et du politique.

C'est dans cet esprit que le Parti de l'Istiqlal prend part à cette rencontre nationale. Fidèle à son histoire, attaché à l'unité du pays, respectueux des constantes spirituelles et nationales du Royaume, il entend contribuer à l'élaboration de réponses concrètes, équilibrées et durables.

Car renforcer la famille marocaine, ce n'est pas regarder en arrière. C'est préserver ce qui nous unit, pour mieux préparer l'avenir.

Axe 1 – Mutations démographiques : la famille marocaine face à la recomposition silencieuse

Pendant longtemps, la famille marocaine a été perçue comme une constante immuable, traversant les décennies avec une stabilité presque rassurante. Or, derrière cette apparente continuité, se joue depuis plusieurs années une recomposition profonde, lente mais structurante, portée par des mutations démographiques majeures. Ces transformations n'ont rien de spectaculaire ; elles sont souvent invisibles dans le débat public. Pourtant, elles redessinent en profondeur les équilibres familiaux et posent des défis politiques de première importance.

Les données issues des enquêtes nationales confirment une réalité centrale : la famille demeure la pierre angulaire du lien social au Maroc. Elle reste, de loin, le lien le plus fort et le plus structurant pour les citoyens, devant les relations de voisinage, d'amitié ou d'appartenance politique

Mais cette centralité ne signifie pas immobilisme. Elle coexiste avec des évolutions démographiques qui modifient la forme, la taille et les fonctions de la famille.

La première mutation concerne la réduction progressive de la taille des ménages. Contrairement à une idée reçue, cette évolution ne procède pas uniquement de la baisse de la fécondité. Elle résulte d'une interaction complexe entre urbanisation, transformation des modes d'habitat, mobilité géographique, accès différencié au logement et contraintes économiques. Les travaux issus de l'Enquête nationale sur la famille montrent que la taille moyenne des ménages diminue lentement, avec de fortes disparités entre milieu urbain et milieu rural, ainsi qu'entre régions

Cette évolution ne signifie pas la disparition de la solidarité familiale. La famille nucléaire marocaine, même lorsqu'elle s'impose comme forme résidentielle dominante en milieu urbain, demeure insérée dans un réseau de parenté élargi. Les liens avec les ascendants, les collatéraux et la famille élargie continuent de jouer un rôle central lors des événements majeurs de la vie : mariage, maladie, décès, périodes de crise. Le Maroc n'a pas connu une transition linéaire vers le modèle occidental de la « famille conjugale isolée » ; il a plutôt développé une forme hybride, combinant autonomie résidentielle et solidarité intergénérationnelle.

La seconde mutation majeure concerne le vieillissement de la population. Longtemps perçu comme un phénomène lointain, le vieillissement s'impose désormais comme un fait social tangible. L'allongement de l'espérance de vie, conjugué à la baisse de la fécondité, modifie l'équilibre entre générations. De plus en plus de familles sont confrontées à la prise en charge de parents âgés, souvent dans un contexte où les structures publiques de soutien restent limitées.

Cette réalité pose une question politique centrale : qui prendra soin des personnes âgées demain ? Jusqu'à présent, la réponse a été largement assumée par la famille. Mais cette capacité de prise en charge repose sur des équilibres fragiles : disponibilité des femmes, cohabitation intergénérationnelle, proximité géographique. Or, ces équilibres sont eux-mêmes fragilisés par la mobilité professionnelle, l'urbanisation et l'évolution des rôles sociaux. Le vieillissement transforme ainsi la famille en un espace de solidarité sous tension, exposé à l'épuisement et à la charge mentale.

La troisième mutation démographique majeure est celle de la mobilité et de la migration, qu'elle soit interne ou internationale. L'exode rural, la migration interurbaine et l'émigration à l'étranger ont

profondément reconfiguré les relations familiales. De nombreux ménages vivent aujourd'hui dans des configurations dispersées, où la solidarité s'exerce à distance, par le biais des transferts financiers, des soutiens ponctuels et des allers-retours saisonniers.

Ces dynamiques migratoires produisent des effets ambivalents. D'un côté, elles renforcent parfois la solidarité matérielle, notamment grâce aux transferts des Marocains du monde. De l'autre, elles fragilisent la présence quotidienne, le soutien affectif et la transmission intergénérationnelle. La famille demeure un repère, mais elle s'adapte à une géographie éclatée.

Un autre phénomène significatif est l'augmentation relative des ménages dirigés par des femmes. Les données montrent que cette évolution ne relève pas exclusivement d'un choix d'autonomie. Elle est souvent liée au veuvage, au divorce ou à l'absence prolongée du conjoint, et s'accompagne fréquemment de situations de vulnérabilité économique et sociale

Là encore, la mutation démographique révèle une tension entre modernisation des statuts et persistance des fragilités.

Ce constat invite à dépasser les lectures simplistes. La famille marocaine ne s'effondre pas. Elle se transforme, sous l'effet de forces démographiques puissantes, sans toujours disposer des ressources nécessaires pour absorber ces changements. C'est précisément à ce niveau que la responsabilité politique devient centrale.

Pour le Parti de l'Istiqlal, penser les mutations démographiques de la famille ne consiste ni à céder à l'angoisse du déclin, ni à s'abriter derrière une vision idéalisée du passé. Il s'agit de reconnaître que la stabilité familiale est un processus, non un acquis définitif. Elle suppose des politiques publiques capables d'anticiper le

vieillesse, d'accompagner les mobilités, de soutenir les solidarités intergénérationnelles et de réduire les vulnérabilités liées aux nouvelles configurations familiales.

En définitive, la mutation démographique n'est pas une menace en soi. Elle devient problématique lorsqu'elle n'est pas pensée, accompagnée et régulée. La famille marocaine a démontré une remarquable capacité d'adaptation. Encore faut-il que l'action publique lui donne les moyens de transformer cette adaptation en véritable résilience.

Axe 2 – Pressions économiques : quand l'économie pénètre l'intime familial

Longtemps, l'économie a été pensée comme un cadre extérieur à la famille. Elle influençait les trajectoires, bien sûr, mais restait perçue comme une variable parmi d'autres. Cette distinction n'est plus opérante aujourd'hui. Au Maroc, les pressions économiques ont pénétré l'espace familial au point d'en structurer les décisions les plus intimes : se marier ou non, avoir des enfants ou différer, cohabiter ou s'isoler, soutenir un parent âgé ou renoncer faute de moyens. La famille marocaine n'est plus seulement affectée par l'économie ; elle vit désormais sous sa contrainte permanente.

Les données issues des enquêtes nationales sur le lien social confirment une évolution significative : la famille est de plus en plus attendue comme espace de solidarité matérielle, et non plus uniquement comme refuge moral ou affectif

Ce glissement est révélateur. Il traduit une réalité sociale où les mécanismes formels de protection restent insuffisants pour absorber l'ensemble des chocs économiques, transférant ainsi une part croissante de la charge vers la cellule familiale.

La première pression est celle du coût de la vie. L'augmentation durable des prix des biens essentiels — alimentation, énergie, logement, transports — exerce une tension constante sur les budgets familiaux. Cette inflation du quotidien ne se manifeste pas par des ruptures brutales, mais par une érosion progressive du pouvoir d'achat, qui contraint les arbitrages internes. Dans de nombreux foyers, ces arbitrages se font au détriment de l'épargne, de la santé préventive ou de la qualité de l'éducation, fragilisant ainsi les trajectoires à moyen terme.

La question du logement est emblématique de cette pression économique. L'accès à un logement décent, abordable et proche des bassins d'emploi devient un défi majeur, notamment pour les jeunes ménages. Le retard au mariage, la cohabitation prolongée avec les parents, ou le recours à des formes d'habitat surpeuplé ne relèvent pas toujours d'un choix culturel, mais souvent d'une contrainte économique. L'habitat, loin d'être un simple décor, façonne les relations familiales, les rapports d'autorité, l'intimité et parfois les tensions.

À ces contraintes s'ajoute la précarisation de l'emploi, qui touche particulièrement les jeunes, les femmes et les travailleurs peu qualifiés. L'instabilité professionnelle fragilise la projection dans l'avenir, rend incertains les engagements familiaux et alimente un sentiment d'insécurité sociale diffuse. Or, une famille ne se construit pas dans l'incertitude permanente. Elle suppose une capacité minimale de projection, une visibilité sur les revenus et une confiance dans l'avenir.

Cette pression économique transforme profondément le rôle de la famille. Celle-ci devient un amortisseur social informel, mobilisé pour pallier les insuffisances du marché du travail et de la protection sociale. Parents soutenant des enfants adultes en situation de chômage ou de sous-emploi, familles prenant en charge des dépenses de santé non couvertes, solidarité intergénérationnelle inversée où les revenus des jeunes actifs servent à soutenir des aînés : ces situations, autrefois exceptionnelles, tendent à se banaliser.

Ce rôle d'amortisseur n'est pas sans conséquences. Il génère une fatigue économique familiale, rarement visible dans les statistiques macroéconomiques. Cette fatigue se manifeste par l'endettement, la dépendance prolongée, les tensions intrafamiliales et parfois le

renoncement à certains projets de vie. Elle affecte particulièrement les femmes, qui assument souvent la gestion quotidienne des contraintes économiques tout en portant la charge du travail domestique et du care.

Les données sociologiques montrent d'ailleurs que la condition économique des femmes reste fortement imbriquée dans les structures familiales. Bien que la participation économique féminine progresse, elle demeure marquée par des inégalités d'accès à l'emploi stable et aux revenus suffisants. Dans de nombreux cas, l'activité économique des femmes est perçue comme un complément, et non comme un pilier à part entière du budget familial, ce qui renforce la vulnérabilité des ménages en cas de rupture (divorce, veuvage, chômage du conjoint).

La pression économique agit également sur la structure des solidarités familiales. Les réseaux de soutien élargis — parents, collatéraux, proches — continuent de jouer un rôle essentiel, mais ils sont eux-mêmes soumis aux mêmes contraintes. La solidarité n'a pas disparu, mais elle est plus sélective, plus conditionnée, parfois plus fragile. Là où la famille élargie pouvait autrefois absorber les chocs, elle se retrouve aujourd'hui confrontée à des limites matérielles bien réelles.

Cette réalité pose une question politique fondamentale : jusqu'où peut-on continuer à faire reposer la cohésion sociale sur la solidarité familiale ? La famille marocaine a démontré une résilience remarquable, mais cette résilience ne peut être indéfiniment sollicitée sans risque d'épuisement. Lorsque la solidarité devient une obligation permanente plutôt qu'un choix, elle perd de sa force et peut se transformer en source de tensions.

Pour le Parti de l'Istiqlal, cette situation appelle une réponse claire et responsable. Il ne s'agit ni de déresponsabiliser les individus, ni de nier la valeur des solidarités familiales. Il s'agit de reconnaître que la famille ne peut, à elle seule, compenser durablement les déséquilibres économiques structurels. La solidarité familiale doit être soutenue, et non instrumentalisée comme substitut aux politiques publiques.

Cela implique de renforcer les politiques d'emploi, de logement et de protection sociale, en tenant compte de leurs effets directs sur la stabilité familiale. Cela implique également de mieux reconnaître l'économie domestique et le travail invisible, qui constituent une part essentielle de la résilience sociale. Enfin, cela suppose une approche territorialisée, car les pressions économiques ne se manifestent pas de la même manière selon les régions, les milieux urbains ou ruraux, et les configurations familiales.

En définitive, les pressions économiques ne menacent pas la famille marocaine par un effondrement soudain, mais par une usure lente. Une usure qui fragilise les liens, retarde les projets et alourdit les responsabilités. Reconnaître cette réalité n'est pas céder au pessimisme. C'est au contraire la condition pour bâtir des politiques familiales justes, réalistes et durables.

Car protéger la famille, ce n'est pas seulement invoquer des valeurs. C'est créer les conditions économiques qui lui permettent de les faire vivre.

Axe 3 – Numérique et vie familiale : une révolution sans mode d'emploi

Rarement une transformation aura pénétré aussi rapidement et aussi profondément l'espace intime de la famille que la révolution numérique. En l'espace de quelques années, écrans, smartphones, plateformes sociales et flux continus d'informations se sont imposés au cœur de la vie domestique marocaine. Cette mutation ne s'est pas faite par choix collectif ni par débat public. Elle s'est imposée, souvent sans préparation, sans accompagnement et sans véritable mode d'emploi.

La famille marocaine, historiquement fondée sur la présence, la parole et la transmission directe, se retrouve aujourd'hui confrontée à un environnement où l'interaction passe de plus en plus par des médiations technologiques. Cette évolution n'est ni entièrement négative, ni entièrement positive. Elle est ambivalente, et c'est précisément cette ambivalence qui appelle une réflexion politique sérieuse.

Les enquêtes nationales sur le lien social montrent que, malgré l'essor du numérique, le lien familial demeure le plus fort des liens sociaux au Maroc. Toutefois, elles révèlent également que les mutations technologiques commencent à produire des effets sensibles, en particulier chez les jeunes générations, en milieu urbain et parmi les catégories disposant d'un capital culturel plus élevé. Le numérique ne détruit pas le lien familial, mais il en modifie les formes, les rythmes et les modes de régulation.

La première transformation concerne la communication intrafamiliale. Les outils numériques ont multiplié les possibilités d'échange : messages instantanés, appels vidéo, groupes familiaux en ligne. Pour

les familles géographiquement dispersées, notamment celles marquées par la migration, ces outils constituent un lien précieux, parfois vital. Ils permettent de maintenir une présence symbolique, de partager des moments, de renforcer un sentiment d'appartenance malgré la distance.

Mais cette communication médiatisée a un revers. La multiplication des écrans au sein du foyer fragmente l'attention, réduit les temps de dialogue direct et transforme les moments partagés en coexistence silencieuse. La famille se retrouve physiquement réunie, mais mentalement dispersée. Cette fragmentation de l'attention n'est pas anodine : elle affaiblit les mécanismes traditionnels de régulation, de transmission et de socialisation.

La seconde transformation, plus sensible encore, concerne la socialisation des enfants et des adolescents. Pour la première fois, la famille n'est plus le principal filtre d'accès au monde symbolique. Les enfants sont exposés très tôt à des contenus produits en dehors de tout cadre éducatif, culturel ou moral partagé. Les réseaux sociaux, les plateformes vidéo et les jeux en ligne proposent des normes, des modèles et des récits qui échappent largement au contrôle parental.

Cette situation place les parents dans une position inédite. Ils ne sont plus seulement des éducateurs ; ils deviennent des médiateurs, souvent démunis face à des technologies qu'ils maîtrisent moins que leurs enfants. L'autorité parentale traditionnelle, fondée sur l'expérience et le savoir, se trouve ainsi fragilisée par un renversement générationnel des compétences numériques.

Le numérique agit également sur les rapports d'autorité et de concertation au sein de la famille. Les enquêtes sociologiques montrent une évolution vers des modes de régulation plus horizontaux, fondés sur la discussion et la négociation plutôt que sur

l'obéissance stricte. Le numérique accentue cette tendance, en donnant aux individus — y compris aux plus jeunes — un accès direct à l'information, à l'expression publique et à la reconnaissance sociale extérieure au cadre familial.

Ce phénomène peut être porteur d'émancipation, notamment pour les jeunes et pour les femmes. L'accès à l'information, à la formation en ligne et aux réseaux professionnels ouvre des perspectives nouvelles, parfois décisives. Le numérique peut ainsi renforcer l'autonomie, la capacité d'initiative et l'insertion économique. Mais cette émancipation, lorsqu'elle n'est pas accompagnée, peut aussi générer des tensions, des incompréhensions et des ruptures symboliques au sein de la famille.

Un autre enjeu majeur est celui des risques numériques. Cyberharcèlement, exposition à des contenus violents ou sexualisés, désinformation, dépendance aux écrans : ces risques touchent désormais toutes les catégories sociales. Ils fragilisent particulièrement les enfants et les adolescents, mais aussi les parents, souvent démunis face à l'ampleur et à la rapidité des phénomènes.

La réponse à ces risques ne peut être uniquement répressive ou technocratique. Elle ne peut pas non plus reposer exclusivement sur la responsabilité individuelle des familles. Car toutes les familles ne disposent pas des mêmes ressources éducatives, culturelles ou matérielles pour faire face à ces défis. L'inégalité numérique n'est pas seulement une question d'accès aux outils ; elle est aussi une question de capacité à en maîtriser les usages.

Dans ce contexte, la famille marocaine se trouve investie d'une mission nouvelle : produire une culture du numérique, fondée sur la responsabilité, l'esprit critique et le discernement. Or, cette mission ne peut être remplie sans soutien. Elle suppose une alliance entre la

famille, l'école, les médias et les pouvoirs publics. Elle suppose également un discours politique clair, qui reconnaisse à la fois les opportunités du numérique et ses dangers.

Pour le Parti de l'Istiqlal, l'enjeu n'est pas de diaboliser la technologie ni de sacraliser un passé révolu. Il s'agit de penser le numérique comme un fait social total, qui traverse la famille, l'éducation, l'économie et la culture. Une politique familiale moderne ne peut ignorer cette réalité. Elle doit au contraire l'intégrer, en développant des programmes d'éducation au numérique, en soutenant les parents dans leur rôle de médiateurs, et en encourageant des usages responsables et créateurs de lien.

Il s'agit également d'interroger la responsabilité des acteurs numériques eux-mêmes. Les plateformes ne sont pas neutres. Elles produisent des algorithmes, des contenus et des modèles de comportement qui influencent profondément les représentations et les pratiques sociales. La protection de la famille implique donc une réflexion sur la régulation, la responsabilité éditoriale et la souveraineté culturelle dans l'espace numérique.

En définitive, la révolution numérique n'est pas une menace en soi pour la famille marocaine. Elle devient problématique lorsqu'elle se déploie sans repères, sans médiation et sans projet collectif. La famille a toujours su intégrer les transformations de son époque. Mais pour continuer à jouer son rôle de socle de cohésion, elle a besoin d'être accompagnée, outillée et reconnue dans cette nouvelle mission.

Axe 4 – Crises environnementales : la famille, première ligne face aux chocs

Pendant longtemps, les crises environnementales ont été perçues comme des enjeux techniques, lointains, relevant de la planification étatique ou des négociations internationales. Cette lecture n'est plus tenable. Au Maroc, les effets du changement climatique, de la rareté des ressources naturelles et de la dégradation des équilibres écologiques se manifestent désormais dans le quotidien des familles. Ils affectent directement la santé, le logement, les revenus, les modes de vie et les solidarités. La crise environnementale n'est plus abstraite : elle est vécue, souvent silencieusement, au cœur des foyers.

La famille marocaine se retrouve ainsi en première ligne face à des chocs multiples : stress hydrique, vagues de chaleur, pression sur les ressources alimentaires, fragilisation des activités agricoles et rurales, inégalités territoriales accrues. Ces chocs ne frappent pas tous de la même manière. Ils touchent plus durement les ménages modestes, les zones rurales et périurbaines, ainsi que les familles dépendantes d'activités sensibles aux aléas climatiques.

La rareté de l'eau constitue sans doute le défi environnemental le plus structurant pour la vie familiale au Maroc. L'accès à l'eau potable, l'approvisionnement régulier et le coût croissant de cette ressource affectent directement l'organisation domestique. Dans certaines régions, la gestion de l'eau devient une contrainte quotidienne, mobilisant du temps, de l'énergie et des arbitrages familiaux. Ce fardeau repose souvent sur les femmes, renforçant des inégalités déjà existantes dans la répartition des tâches domestiques.

Au-delà de l'eau, les changements climatiques modifient les conditions de vie de manière plus diffuse mais tout aussi profonde.

Les vagues de chaleur affectent la santé des personnes âgées et des enfants, augmentent les dépenses énergétiques et aggravent les conditions de logement précaire. Les épisodes climatiques extrêmes fragilisent les revenus des familles rurales et contribuent à des formes de mobilité contrainte, parfois vécues comme des ruptures familiales et sociales.

Ces phénomènes révèlent une réalité fondamentale : la crise environnementale est aussi une crise sociale. Elle ne se contente pas de transformer les paysages ou les écosystèmes ; elle reconfigure les rapports sociaux, les solidarités et les trajectoires familiales. Là où les institutions publiques peinent à répondre rapidement, la famille devient le premier espace de protection et d'adaptation.

La famille marocaine a historiquement démontré une capacité remarquable à absorber les chocs. Elle mobilise des solidarités internes, ajuste ses modes de consommation, partage les ressources disponibles et soutient les membres les plus vulnérables. Cette résilience familiale est un atout majeur pour la stabilité sociale du pays. Mais elle a ses limites. Lorsqu'elle est sollicitée de manière répétée et sans accompagnement, elle risque de s'éroder.

Les crises environnementales accentuent également les inégalités territoriales. Les familles vivant dans des zones exposées à la sécheresse, à l'isolement ou à la dégradation des infrastructures subissent une double peine : elles sont plus vulnérables aux chocs et disposent de moins de ressources pour y faire face. Cette situation renforce les écarts entre territoires et alimente des dynamiques de migration interne, avec des conséquences directes sur la cohésion familiale et communautaire.

Un autre aspect souvent sous-estimé est l'impact des crises environnementales sur les rapports intergénérationnels. Les choix de

gestion des ressources, les modes de consommation et les pratiques quotidiennes prennent une dimension morale et symbolique nouvelle. Les jeunes générations interpellent leurs aînés sur les responsabilités environnementales, tandis que les générations plus âgées rappellent les contraintes économiques et les réalités du terrain. La famille devient ainsi un espace de négociation entre héritage et adaptation.

Dans ce contexte, la notion de résilience mérite d'être clarifiée. Il ne s'agit pas d'une simple capacité à « tenir » face à l'adversité. La résilience familiale implique la possibilité de s'adapter sans se désintéresser, de transformer les contraintes en apprentissages et de préserver la dignité des personnes. Elle suppose des ressources matérielles, mais aussi symboliques, culturelles et institutionnelles.

Or, la résilience ne peut être décrétée. Elle doit être soutenue. Une politique environnementale qui ignore la dimension familiale risque de produire des effets contre-productifs. À l'inverse, une politique familiale qui ne prend pas en compte les contraintes environnementales est condamnée à l'inefficacité. Les deux dimensions sont indissociables.

Pour le Parti de l'Istiqlal, cette réalité appelle une approche intégrée. La protection de la famille face aux crises environnementales passe par des politiques publiques ambitieuses en matière d'eau, d'énergie, d'habitat et d'aménagement du territoire. Elle passe aussi par une attention particulière aux ménages vulnérables, qui supportent une part disproportionnée des coûts de l'adaptation.

Mais elle passe également par une valorisation du rôle éducatif de la famille dans la transition écologique. Les pratiques quotidiennes — économie de l'eau, gestion des déchets, modes de consommation responsables — se transmettent d'abord dans le cadre familial. La famille est un acteur clé de la transformation des comportements, à

condition qu'elle ne soit pas culpabilisée ni laissée seule face aux injonctions contradictoires.

Il est également essentiel de reconnaître que l'adaptation environnementale ne peut reposer uniquement sur la bonne volonté individuelle. La responsabilité est collective. L'État, les collectivités territoriales, les acteurs économiques et la société civile ont un rôle déterminant à jouer pour créer un environnement favorable à la résilience familiale. Cela implique des infrastructures adaptées, des services de proximité, une information accessible et des mécanismes de solidarité territoriale.

Enfin, la crise environnementale pose une question politique fondamentale : quel modèle de développement voulons-nous transmettre aux générations futures ? La famille, en tant qu'espace de transmission, est directement concernée par cette interrogation. Elle est à la fois victime des déséquilibres actuels et porteuse des solutions à venir.

En définitive, les crises environnementales ne menacent pas seulement les ressources naturelles. Elles mettent à l'épreuve la capacité de la société à protéger ses fondements humains. La famille marocaine, en première ligne face aux chocs, ne demande pas à être héroïsée. Elle demande à être reconnue, soutenue et intégrée pleinement dans les politiques de transition.

Car préparer le Maroc aux défis environnementaux, ce n'est pas seulement préserver la nature. C'est protéger les familles qui y vivent.

Axe 5 – Valeurs et cohésion : ce qui tient encore quand tout bouge

Dans un monde marqué par l'accélération des changements économiques, technologiques et culturels, la question des valeurs revient avec insistance. Souvent invoquées, parfois instrumentalisées, elles sont pourtant rarement analysées pour ce qu'elles sont réellement : non pas des slogans figés, mais des repères vivants, constamment mis à l'épreuve par les transformations de la société. Au Maroc, la famille demeure le principal espace où ces valeurs se transmettent, se négocient et se réinventent. Elle est le lieu où se joue, de manière silencieuse mais décisive, la cohésion sociale.

Les enquêtes nationales sur le lien social montrent un constat fondamental : malgré les mutations profondes, les valeurs de solidarité, de respect et d'entraide restent largement partagées par les Marocains. La famille continue d'occuper une place centrale dans l'architecture du lien social, bien avant les autres formes d'appartenance. Cette stabilité axiologique ne signifie pas immobilisme. Elle traduit plutôt une capacité d'adaptation, où les valeurs se recomposent sans disparaître.

La solidarité familiale est sans doute la valeur la plus structurante. Elle se manifeste dans le soutien matériel, l'accueil des membres en difficulté, la prise en charge des personnes âgées ou vulnérables, et l'accompagnement des jeunes dans leurs parcours d'insertion. Cette solidarité n'est pas seulement un héritage culturel ; elle est devenue une nécessité sociale dans un contexte de pressions économiques accrues. Mais lorsqu'elle est sollicitée en permanence, sans reconnaissance ni soutien public, elle peut devenir source de fatigue et de tensions.

Le respect mutuel, autre pilier fondamental, connaît lui aussi une transformation. Les rapports d'autorité traditionnels, fondés sur la hiérarchie stricte et l'obéissance, laissent progressivement place à des formes de concertation et de négociation, notamment entre conjoints et entre générations. Cette évolution, confirmée par les études sociologiques, ne traduit pas une perte de valeurs, mais un changement dans leur mode d'expression. Le respect ne se mesure plus uniquement à la soumission, mais à la reconnaissance de l'autre comme interlocuteur légitime.

La transmission, enfin, constitue un enjeu central de la cohésion familiale. Transmettre ne signifie pas reproduire à l'identique. Cela suppose un travail d'interprétation, d'explication et parfois de reformulation des repères moraux et sociaux. Or, cette mission devient plus complexe dans un contexte où les sources de socialisation se multiplient. L'école, les médias et le numérique concurrencent désormais la famille dans la production des normes et des modèles. La famille n'est plus le seul dépositaire des valeurs, mais elle reste le premier espace où elles prennent sens.

Cette concurrence des référentiels peut générer des conflits de normes, notamment entre générations. Les jeunes évoluent dans des univers culturels globalisés, tandis que les aînés restent attachés à des cadres de référence locaux et nationaux. La famille devient alors un espace de médiation, où se confrontent des visions du monde parfois divergentes. Cette confrontation n'est pas en soi négative. Elle peut être féconde si elle s'inscrit dans un cadre de dialogue et de respect. Elle devient problématique lorsqu'elle se transforme en rupture ou en incompréhension durable.

Les mutations sociales ont également renforcé l'individualisation des trajectoires. Les choix de vie — études, travail, mariage, parentalité — sont de plus en plus perçus comme des décisions personnelles,

parfois au détriment des attentes collectives. Cette individualisation peut être porteuse d'émancipation, notamment pour les femmes et les jeunes. Mais elle peut aussi fragiliser les mécanismes de solidarité et accentuer le sentiment d'isolement. La cohésion sociale repose précisément sur l'équilibre entre autonomie individuelle et responsabilité collective.

Dans ce contexte, la famille joue un rôle de régulation morale essentiel. Elle est le lieu où s'apprend la responsabilité, non comme contrainte extérieure, mais comme engagement envers autrui. Elle est aussi l'espace où se construit le sens du devoir, de la réciprocité et de la limite. Lorsque ces apprentissages font défaut, les tensions sociales tendent à s'exprimer ailleurs, sous forme de défiance, de repli ou de radicalisation des positions.

Il serait cependant erroné d'idéaliser la famille comme un espace naturellement harmonieux. Les enquêtes montrent que les tensions intrafamiliales existent et peuvent s'aggraver en période de crise. Les violences, les conflits conjugaux ou intergénérationnels rappellent que la famille est aussi un lieu de rapports de force. Reconnaître cette réalité est une condition de toute politique sérieuse de cohésion. Les valeurs ne se maintiennent pas par l'incantation, mais par des dispositifs de protection, de médiation et de prévention.

Pour le Parti de l'Istiqlal, la question des valeurs et de la cohésion appelle une approche équilibrée. Il ne s'agit ni d'imposer un modèle moral unique, ni de relativiser tous les repères au nom de la modernité. Il s'agit de réaffirmer des valeurs communes — solidarité, respect, dignité, responsabilité — tout en reconnaissant la diversité des situations familiales. La cohésion sociale ne se décrète pas ; elle se construit dans la durée, par des politiques publiques cohérentes et un discours politique responsable.

Cette construction passe notamment par l'éducation, formelle et informelle. L'école joue un rôle central, mais elle ne peut réussir sans l'appui des familles. De même, les médias et les espaces numériques influencent puissamment les représentations. Une politique de cohésion doit donc penser l'articulation entre ces différents espaces de socialisation, plutôt que de les opposer.

Enfin, la cohésion repose sur un sentiment de justice. Lorsque les familles ont le sentiment que les règles sont équitables, que les efforts sont reconnus et que les protections sont accessibles, les valeurs trouvent un terrain favorable pour s'exprimer. À l'inverse, l'injustice perçue fragilise les repères et alimente la défiance.

En définitive, dans une société en mouvement, les valeurs ne sont pas des vestiges du passé. Elles sont des ressources pour l'avenir. La famille marocaine, malgré les tensions et les mutations, demeure l'un des derniers espaces où ces ressources peuvent être cultivées, transmises et renouvelées.

Car lorsque tout bouge,
ce ne sont pas les structures qui tiennent une société debout,
mais les valeurs qui les traversent.

Axe 6 – Économie du care : le travail invisible qui soutient la société

Il existe une économie dont les comptes ne figurent dans aucun budget public, dont la valeur n'apparaît dans aucun indicateur de croissance, mais sans laquelle aucune société ne pourrait fonctionner durablement. Cette économie, souvent qualifiée d'« économie du care », repose sur l'ensemble des activités de prise en charge, de soin, d'accompagnement et de soutien aux personnes dépendantes : enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, malades chroniques. Au Maroc, cette économie est au cœur du fonctionnement familial, mais demeure largement invisible et insuffisamment reconnue.

La famille marocaine a historiquement assumé l'essentiel de cette fonction de care. Elle l'a fait par devoir moral, par solidarité intergénérationnelle et par nécessité sociale. Dans un contexte où les dispositifs publics de prise en charge restent limités, la famille est devenue le principal pilier de l'accompagnement des personnes vulnérables. Cette réalité, souvent présentée comme une richesse culturelle, mérite d'être analysée avec lucidité. Car lorsque le care repose quasi exclusivement sur la sphère familiale, il génère des coûts sociaux considérables.

La première caractéristique de l'économie du care au Maroc est sa forte féminisation. Les enquêtes sociologiques montrent que les femmes assument la majeure partie des tâches domestiques et de prise en charge, qu'elles soient actives ou non sur le marché du travail. S'occuper des enfants, accompagner les personnes âgées, soutenir les membres de la famille en difficulté : ces activités, essentielles à la cohésion sociale, sont rarement reconnues comme un travail à part

entière. Elles sont perçues comme naturelles, allant de soi, et donc invisibilisées.

Cette invisibilisation a des conséquences directes. Elle contribue à la charge mentale, à l'épuisement et à la vulnérabilité économique des femmes. Lorsqu'une femme réduit ou abandonne son activité professionnelle pour assumer des responsabilités de care, elle sacrifie non seulement un revenu immédiat, mais aussi des droits futurs : retraite, protection sociale, autonomie financière. Le care devient alors un facteur de reproduction des inégalités de genre, malgré les progrès réalisés en matière d'éducation et de participation économique.

Le vieillissement progressif de la population accentue cette pression. De plus en plus de familles sont confrontées à la prise en charge de parents âgés, souvent dépendants, dans un contexte où les structures d'accueil et les services de proximité sont insuffisants ou inégalement répartis. Cette situation transforme le care en une contrainte de long terme, qui pèse sur l'organisation familiale, les trajectoires professionnelles et les équilibres économiques.

La prise en charge du handicap constitue un autre défi majeur. Les familles concernées doivent souvent compenser l'absence ou l'insuffisance de dispositifs spécialisés, en mobilisant des ressources personnelles importantes. Cette mobilisation se fait au prix d'un isolement social, d'un stress psychologique et parfois d'un appauvrissement durable. Là encore, la solidarité familiale joue un rôle crucial, mais elle ne peut se substituer indéfiniment à une politique publique structurée.

L'économie du care ne concerne pas uniquement les situations de dépendance lourde. Elle englobe également la petite enfance, domaine stratégique pour l'avenir du pays. L'éducation précoce, la

socialisation et le développement cognitif des enfants reposent largement sur les familles, en particulier dans les premières années. Les inégalités d'accès aux services de garde et d'éducation préscolaire renforcent les écarts entre familles, dès le plus jeune âge.

Cette réalité soulève une question politique fondamentale : peut-on continuer à considérer le care comme une affaire privée, relevant exclusivement de la responsabilité familiale ? Les expériences internationales montrent que les sociétés qui investissent dans l'économie du care — services de garde, soutien aux aidants, infrastructures de proximité — renforcent à la fois la cohésion sociale et la participation économique, notamment féminine. À l'inverse, celles qui laissent cette charge reposer uniquement sur les familles en paient le prix en termes d'inégalités et de fragilisation sociale.

Pour le Parti de l'Istiqlal, reconnaître l'économie du care ne signifie pas dévaloriser la solidarité familiale. Bien au contraire. Il s'agit de la soutenir, la compléter et la sécuriser, afin qu'elle reste un choix et non une contrainte subie. Cela implique une reconnaissance institutionnelle du rôle des aidants familiaux, des mécanismes de soutien financier et social, et le développement de services accessibles et de qualité.

Cette reconnaissance passe également par une évolution du regard porté sur le travail domestique et de soin. Tant que ces activités resteront invisibles dans les discours publics et les politiques économiques, elles continueront à produire des inégalités structurelles. Intégrer le care dans la réflexion sur le développement, c'est élargir la définition de la richesse et de la performance sociale.

Il est également essentiel de penser le care dans une perspective territoriale. Les besoins et les ressources varient fortement entre zones urbaines et rurales, entre régions dotées d'infrastructures et territoires

marginalisés. Une politique du care efficace ne peut être uniforme. Elle doit s'appuyer sur des services de proximité, des partenariats avec la société civile et une coordination entre les acteurs publics.

Enfin, l'économie du care interroge notre conception même du progrès. Une société qui se modernise sans se soucier de ceux qui prennent soin des plus vulnérables se condamne à une fragilisation silencieuse de son tissu social. À l'inverse, une société qui valorise le care investit dans sa stabilité, sa justice et sa capacité à faire face aux crises.

En définitive, le care n'est pas un coût. Il est un investissement social majeur, dont les retombées se mesurent en cohésion, en dignité et en confiance collective. La famille marocaine en est le premier acteur. Mais pour continuer à jouer ce rôle essentiel, elle a besoin d'être reconnue, soutenue et accompagnée par des politiques publiques à la hauteur des enjeux.

Car ce qui est invisible n'est pas accessoire.
C'est souvent ce qui tient la société debout.

Axe 7 – Protection et médiation familiale : prévenir plutôt que réparer

La famille est souvent idéalisée comme un espace naturel de protection et d'harmonie. Cette représentation, si elle répond à un besoin symbolique fort, ne doit pas masquer une réalité plus complexe. La famille est aussi un lieu de tensions, de conflits et parfois de violences. Reconnaître cette réalité n'est pas une remise en cause de l'institution familiale ; c'est au contraire une condition essentielle pour la protéger durablement. Car ce qui fragilise la famille, ce n'est pas le fait de nommer les conflits, mais de les ignorer.

Les données issues des enquêtes nationales sur le lien social montrent que les périodes de crise — notamment la pandémie de la Covid-19 — ont exacerbé les tensions au sein de la famille nucléaire : conflits conjugaux, tensions avec les enfants, augmentation du stress psychologique et du sentiment d'enfermement. Ces phénomènes ne sont pas propres au Maroc, mais ils prennent une forme particulière dans un contexte où la famille reste le principal espace de régulation sociale.

La violence intrafamiliale, sous toutes ses formes, demeure l'un des enjeux les plus sensibles et les plus difficiles à traiter. Elle touche les femmes, les enfants, les personnes âgées et parfois les hommes, dans des configurations diverses. Si le cadre juridique a connu des avancées, notamment en matière de protection des femmes et des enfants, la réalité sociale révèle encore une sous-déclaration massive, liée à la peur, à la dépendance économique, au poids du regard social et à l'attachement à la préservation de l'unité familiale.

Cette sous-déclaration révèle un paradoxe : la famille est à la fois le lieu où s'exerce la violence et celui où l'on cherche à la contenir pour éviter l'éclatement. Beaucoup de victimes hésitent à recourir aux institutions, non par ignorance de leurs droits, mais par crainte des conséquences sociales, économiques et symboliques. La protection ne peut donc se réduire à une réponse pénale. Elle doit s'inscrire dans une approche globale, intégrant prévention, accompagnement et médiation.

La médiation familiale apparaît, dans ce contexte, comme un outil central mais encore insuffisamment structuré. Elle permet de traiter les conflits avant qu'ils ne dégèrent, de restaurer le dialogue et de rechercher des solutions respectueuses de la dignité des personnes. Contrairement à une idée reçue, la médiation n'est pas un renoncement à la justice. Elle est une forme de justice préventive, fondée sur la responsabilité et la réparation plutôt que sur la sanction.

Cependant, la médiation ne peut réussir sans cadre clair ni professionnels formés. Lorsqu'elle est improvisée ou confiée à des acteurs non qualifiés, elle peut devenir inefficace, voire dangereuse, en particulier dans les situations de violence avérée. La distinction entre conflit et violence est ici essentielle : ce qui peut être médié ne doit jamais servir à justifier ou à banaliser l'atteinte à l'intégrité physique ou psychologique.

Un autre enjeu majeur concerne la protection des enfants. Les mutations sociales et numériques ont exposé les enfants à des risques nouveaux : violences psychologiques, négligence, exploitation, mais aussi risques numériques tels que le cyberharcèlement ou l'exposition à des contenus inadaptés. La famille reste le premier rempart, mais elle ne peut agir seule. L'école, les services sociaux, la justice et les médias ont un rôle complémentaire à jouer.

La question de la protection des personnes âgées mérite également une attention particulière. Le vieillissement de la population s'accompagne parfois de situations de maltraitance, souvent invisibles, liées à la dépendance, à l'isolement ou à la surcharge des aidants familiaux. Là encore, la prévention passe par le soutien aux familles, la reconnaissance des aidants et la mise en place de mécanismes d'alerte et d'accompagnement accessibles.

Les risques numériques constituent un champ nouveau de la protection familiale. Ils brouillent les frontières entre espace privé et espace public, rendant plus complexe la régulation des comportements. La protection ne peut se limiter à l'interdiction ou au contrôle. Elle suppose une éducation au discernement, à l'esprit critique et à la responsabilité. La famille joue un rôle clé dans cette éducation, mais elle doit être soutenue par des politiques publiques adaptées.

Pour le Parti de l'Istiqlal, la protection familiale repose sur un principe fondamental : prévenir plutôt que réparer. Intervenir une fois que les situations sont dégradées est toujours plus coûteux, humainement et socialement. La prévention implique l'identification précoce des fragilités, le renforcement des services de proximité, et la coordination entre les acteurs institutionnels et associatifs.

Cette approche suppose également de sortir d'une logique de stigmatisation. Protéger la famille ne signifie pas la surveiller ni la culpabiliser. Il s'agit au contraire de créer un climat de confiance, où les familles peuvent demander de l'aide sans crainte d'être jugées ou sanctionnées. La médiation et l'accompagnement doivent être perçus comme des ressources, non comme des menaces.

La protection familiale pose enfin une question de gouvernance. La multiplication des dispositifs, souvent mal coordonnés, nuit à leur

efficacité. Une politique cohérente suppose une articulation claire entre les ministères concernés, les collectivités territoriales, la justice et la société civile. Elle suppose aussi une évaluation régulière des actions menées, afin d'en mesurer l'impact réel sur les familles.

En définitive, la protection et la médiation ne sont pas des dispositifs secondaires. Elles sont des piliers de la cohésion sociale. Une société qui investit dans la prévention des conflits familiaux investit dans sa stabilité, sa sécurité et sa confiance collective.

Car réparer après coup est toujours possible,
mais prévenir, c'est protéger ce qui compte avant qu'il ne se brise.

Axe 8 – Habitat et cadre de vie : quand l'espace façonne les relations familiales

On sous-estime souvent à quel point l'espace dans lequel une famille vit façonne ses relations, ses équilibres et parfois ses tensions. Le logement n'est pas un simple abri ; il est un lieu de socialisation, d'intimité, de transmission et de protection. L'urbanisme n'est pas une question technique réservée aux experts ; il structure la vie quotidienne, les solidarités de voisinage et la qualité des liens familiaux. Au Maroc, les mutations rapides de l'habitat et du cadre de vie ont des effets profonds sur la famille, souvent invisibles dans le débat public.

L'urbanisation accélérée a profondément transformé les modes d'habiter. En quelques décennies, le pays est passé d'un modèle majoritairement rural à une société largement urbanisée. Cette transition a ouvert des opportunités indéniables : accès aux services, à l'éducation, à l'emploi. Mais elle a aussi produit des formes d'habitat qui ne sont pas toujours adaptées aux réalités familiales. Le logement est devenu un facteur de vulnérabilité sociale, notamment pour les ménages modestes et les jeunes familles.

Le surpeuplement demeure une réalité pour une partie importante des ménages urbains. La cohabitation contrainte de plusieurs générations dans des espaces réduits n'est pas toujours le fruit d'un choix culturel. Elle résulte souvent de contraintes économiques et foncières. Cette promiscuité peut renforcer la solidarité intergénérationnelle, mais elle génère aussi des tensions liées au manque d'intimité, à la gestion de l'espace et à la redéfinition des rôles au sein du foyer.

À l'inverse, certaines formes d'habitat favorisent un isolement résidentiel croissant. Les logements individuels fermés, les quartiers

peu dotés en espaces collectifs et les déplacements motorisés réduisent les interactions de voisinage. La famille se retrouve alors enfermée dans un espace privé qui protège, mais qui peut aussi isoler. Cette isolation fragilise les réseaux de solidarité de proximité, pourtant essentiels pour l'équilibre familial, notamment en cas de crise.

La question du logement des jeunes est particulièrement révélatrice. Le retard à l'accès à un logement autonome retarde souvent le mariage et l'installation familiale. La cohabitation prolongée avec les parents, lorsqu'elle est subie, peut générer des tensions intergénérationnelles et entraver l'autonomie des jeunes adultes. Ce phénomène n'est pas seulement économique ; il est aussi social et symbolique. Il modifie les trajectoires de vie et les représentations de l'âge adulte.

Le cadre urbain influence également la manière dont les enfants grandissent. L'accès aux espaces verts, aux équipements sportifs, aux lieux culturels et aux services éducatifs conditionne le développement, la socialisation et le bien-être. Dans de nombreux quartiers, l'insuffisance de ces équipements contraint les familles à compenser par des stratégies individuelles coûteuses, accentuant ainsi les inégalités sociales.

Les inégalités territoriales sont particulièrement marquées. Les familles vivant dans des quartiers informels, des zones périurbaines mal équipées ou des territoires ruraux enclavés cumulent souvent plusieurs formes de vulnérabilité : éloignement des services, insécurité, dégradation de l'environnement et faiblesse des infrastructures. Ces conditions de vie pèsent directement sur la santé, l'éducation et les relations familiales.

L'habitat joue également un rôle dans la gestion des conflits familiaux. L'absence d'espaces de retrait, de lieux de parole ou de services de proximité rend plus difficile la prévention des tensions. À l'inverse, des environnements bien conçus, favorisant la mixité sociale et les interactions, peuvent contribuer à apaiser les relations et à renforcer le sentiment d'appartenance.

La question de l'habitat ne peut donc être dissociée de celle de la cohésion sociale. Une ville fragmentée, ségrégative et inégalitaire produit des familles sous tension. À l'inverse, un urbanisme inclusif peut soutenir la solidarité et le vivre-ensemble. Cela suppose de repenser la planification urbaine à partir des usages réels des familles, et non uniquement des logiques foncières ou économiques.

Pour le Parti de l'Istiqlal, l'habitat et le cadre de vie doivent être considérés comme des leviers majeurs de la politique familiale. Cela implique de promouvoir un logement accessible et décent, mais aussi de penser les quartiers comme des espaces de vie complets, intégrant services, équipements et lieux de rencontre. La politique du logement ne peut être réduite à la production de logements ; elle doit intégrer la qualité du cadre de vie.

Cette approche suppose également une décentralisation effective, permettant aux collectivités territoriales de répondre aux besoins spécifiques des familles. Les réalités urbaines et rurales diffèrent profondément. Une politique uniforme risque d'aggraver les déséquilibres. À l'inverse, une action territorialisée, fondée sur la concertation avec les habitants, peut renforcer l'appropriation et l'efficacité des projets.

L'habitat est enfin un espace de projection. Il conditionne la capacité des familles à se projeter dans l'avenir, à investir dans l'éducation, à construire des trajectoires stables. Lorsqu'il est précaire, il génère de

l'insécurité et du stress. Lorsqu'il est digne et bien intégré dans son environnement, il devient un facteur de stabilité et de confiance.

En définitive, penser l'habitat, c'est penser la famille. Penser la ville, c'est penser le lien social. Une politique familiale cohérente ne peut ignorer l'impact de l'espace sur les relations humaines.

Car la cohésion ne se décrète pas seulement par des lois ou des discours.

Elle se construit aussi dans les murs que l'on habite et les quartiers que l'on partage.

Axe 9 – État et société civile : qui soutient réellement la famille ?

La famille marocaine est au cœur de nombreuses politiques publiques, au moins dans les discours. Elle est invoquée dans les stratégies sociales, citée dans les programmes sectoriels et mobilisée comme référence morale dans le débat politique. Pourtant, lorsqu'on observe concrètement les dispositifs existants, une question s'impose : qui soutient réellement la famille, de manière cohérente, durable et efficace ? Entre l'État, les collectivités territoriales et la société civile, la gouvernance familiale apparaît fragmentée, parfois redondante, souvent incomplète.

L'action de l'État en matière familiale s'est historiquement construite de manière sectorielle. Les politiques de santé, d'éducation, de logement, de protection sociale ou de solidarité ciblent des membres de la famille — enfants, femmes, personnes âgées, personnes en situation de handicap — mais rarement la famille comme entité globale. Cette approche par silos a permis des avancées réelles, mais elle a aussi généré des angles morts. Les familles se retrouvent souvent face à une multitude d'interlocuteurs, de procédures et de dispositifs mal coordonnés, ce qui complique l'accès effectif aux droits.

Cette fragmentation institutionnelle est d'autant plus problématique que les vulnérabilités familiales sont rarement unidimensionnelles. Une famille en difficulté cumule souvent des fragilités économiques, éducatives, sanitaires et relationnelles. Traiter chaque problème séparément revient à ignorer les interactions qui les relient. La cohésion familiale exige une approche intégrée, capable de saisir la complexité des situations vécues.

Dans ce contexte, la société civile joue un rôle central. Associations, fondations et initiatives locales interviennent là où les dispositifs publics peinent à atteindre les familles, notamment dans les quartiers populaires, les zones rurales ou les situations d'urgence sociale. Leur action est souvent marquée par la proximité, la réactivité et la confiance qu'elles inspirent aux bénéficiaires. Elles constituent un maillon indispensable du soutien familial.

Cependant, cette centralité de la société civile pose aussi question. Dans de nombreux cas, les associations compensent des insuffisances structurelles de l'action publique. Elles interviennent dans la prise en charge des violences, l'accompagnement des femmes en difficulté, le soutien scolaire, l'aide aux personnes âgées ou handicapées. Cette situation crée une forme de délégation implicite de responsabilités, sans toujours fournir aux acteurs associatifs les moyens financiers, institutionnels et humains nécessaires.

La relation entre l'État et la société civile oscille ainsi entre partenariat et dépendance. D'un côté, les pouvoirs publics reconnaissent le rôle essentiel des associations et multiplient les appels à projets. De l'autre, le financement demeure souvent précaire, ponctuel et conditionné, limitant la capacité des acteurs associatifs à inscrire leur action dans la durée. Cette instabilité fragilise la continuité du soutien apporté aux familles.

La question de la coordination territoriale est également centrale. Les collectivités territoriales sont appelées à jouer un rôle croissant dans les politiques sociales et familiales. Elles sont en prise directe avec les réalités locales et peuvent adapter les réponses aux besoins spécifiques des familles. Toutefois, leur marge de manœuvre reste variable, dépendante des ressources disponibles et de la clarté des compétences. Là où la coordination est faible, les initiatives se

superposent sans synergie ; là où elle est forte, l'impact est plus tangible.

Un autre enjeu majeur réside dans l'évaluation des politiques familiales. Trop souvent, les actions sont jugées à l'aune des moyens mobilisés plutôt que de leurs effets réels sur la stabilité et le bien-être des familles. Or, une politique efficace suppose des indicateurs clairs, des données fiables et une capacité d'ajustement. Sans évaluation, le risque est grand de reproduire des dispositifs coûteux mais peu efficaces, ou de passer à côté des besoins émergents.

Pour le Parti de l'Istiqlal, la question n'est pas de désigner un acteur unique comme responsable du soutien à la famille. Elle est de clarifier les rôles, de renforcer la complémentarité et de bâtir une gouvernance cohérente. L'État doit assumer pleinement son rôle de stratège, de garant de l'équité territoriale et de protecteur des plus vulnérables. La société civile doit être reconnue comme partenaire à part entière, et non comme simple exécutante de politiques conçues ailleurs.

Cette reconnaissance passe par des mécanismes de financement plus stables, des cadres de concertation permanents et une meilleure intégration des acteurs associatifs dans la conception des politiques. Elle passe aussi par la professionnalisation de certaines interventions, sans pour autant perdre l'ancrage de proximité qui fait la force de la société civile.

Il est également essentiel de replacer la famille au centre de l'action publique, non comme une abstraction, mais comme une réalité vécue. Cela implique de concevoir des politiques transversales, capables de prendre en compte l'ensemble des dimensions de la vie familiale : économique, éducative, sanitaire, relationnelle et environnementale. Une telle approche suppose un effort de coordination interministérielle et une vision de long terme.

La gouvernance familiale pose enfin une question de confiance. Les familles doivent pouvoir identifier clairement les dispositifs existants, comprendre leurs droits et accéder aux services sans obstacles excessifs. Lorsque l'action publique est perçue comme complexe, distante ou incohérente, la défiance s'installe et la famille se replie sur ses propres ressources, au risque de l'épuisement.

En définitive, soutenir réellement la famille ne consiste pas à multiplier les dispositifs, mais à construire un écosystème cohérent, lisible et efficace. L'État et la société civile ne sont pas des acteurs concurrents ; ils sont les deux piliers d'une même ambition : renforcer la cohésion sociale à partir de la cellule familiale.

Car une famille soutenue est une famille qui tient.
Et une société qui soutient ses familles se donne les moyens de durer.

Axe 10 – Famille et médias : le miroir qui façonne les normes sociales

Aucune institution n'influence aujourd'hui les représentations sociales autant que les médias. Télévision, presse, plateformes numériques, réseaux sociaux et contenus audiovisuels façonnent les imaginaires collectifs, définissent ce qui est désirable, acceptable ou marginal, et contribuent à normaliser certains comportements tout en stigmatisant d'autres. La famille marocaine n'échappe pas à cette dynamique. Elle est constamment mise en scène, commentée, interprétée — parfois valorisée, souvent caricaturée — dans l'espace médiatique.

Les médias ne se contentent pas de refléter la société. Ils en sont devenus des acteurs à part entière. Ils produisent des récits, des modèles et des figures de référence qui influencent profondément la perception que les individus ont de la famille, de ses rôles et de ses évolutions. Cette influence est d'autant plus forte que les médias sont aujourd'hui omniprésents dans la vie quotidienne, traversant l'espace domestique et s'invitant au cœur de l'intime.

Dans le paysage médiatique marocain, la famille est fréquemment abordée sous l'angle du conflit, de la crise ou de l'exception. Violences, divorces, ruptures générationnelles et scandales occupent une place disproportionnée dans les récits médiatiques. Cette focalisation, si elle répond parfois à une exigence d'alerte ou de dénonciation légitime, contribue aussi à produire une image anxigène et fragmentée de la famille. La normalité familiale — faite de compromis, de solidarités discrètes et de résilience quotidienne — reste largement invisible.

Cette représentation sélective n'est pas sans conséquences. Elle influence les attentes sociales, alimente les peurs et peut fragiliser la confiance dans l'institution familiale. Lorsqu'un modèle est constamment présenté comme défaillant ou conflictuel, il devient difficile de s'y projeter sereinement. Les jeunes générations, en particulier, construisent une partie de leur rapport à la famille à partir de récits médiatiques qui ne reflètent qu'imparfaitement la diversité des réalités vécues.

Les réseaux sociaux ont accentué cette dynamique. Ils ont démocratisé la parole, permis l'expression de vécus longtemps invisibles et donné une visibilité nouvelle à des problématiques réelles. Mais ils ont aussi favorisé une mise en scène permanente de la vie privée, où la frontière entre témoignage, exposition et marchandisation de l'intime devient floue. La famille devient parfois un contenu, soumis aux logiques de visibilité, de viralité et de polarisation.

Cette exposition médiatique transforme les normes. Elle redéfinit ce qui est considéré comme acceptable ou non, normal ou marginal. Elle peut contribuer à l'émancipation en brisant certains tabous, mais elle peut aussi générer une pression normative nouvelle, fondée sur des modèles irréalistes ou décontextualisés. La famille marocaine se retrouve ainsi prise entre des référents traditionnels et des injonctions médiatiques globalisées, parfois contradictoires.

Le rôle des médias est également central dans la transmission des valeurs. Les séries, les émissions, les débats et même les formats de divertissement véhiculent des représentations implicites de l'autorité parentale, des rapports de genre, de la solidarité intergénérationnelle et de la responsabilité individuelle. Ces messages, souvent indirects, participent à la socialisation, en complément — et parfois en concurrence — avec la famille et l'école.

Il serait cependant réducteur de considérer les médias uniquement comme une menace pour la famille. Ils peuvent aussi être des vecteurs puissants de sensibilisation, d'éducation et de valorisation. Les campagnes de prévention, les programmes éducatifs, les débats de fond et les contenus culturels de qualité contribuent à enrichir le débat public et à accompagner les transformations sociales. Les médias disposent d'une capacité unique à toucher un large public et à susciter des prises de conscience collectives.

La question centrale n'est donc pas celle de la censure ou de la restriction, mais celle de la responsabilité éditoriale et culturelle. Dans une société où la famille demeure un pilier de la cohésion sociale, les médias ont un rôle à jouer dans la construction d'un récit équilibré, pluraliste et respectueux des réalités. Cette responsabilité ne relève pas uniquement des journalistes ou des producteurs ; elle concerne aussi les régulateurs, les plateformes numériques et les décideurs publics.

Pour le Parti de l'Istiqlal, penser la relation entre famille et médias implique de sortir d'une opposition stérile entre liberté d'expression et protection des valeurs. La liberté médiatique est une condition essentielle du débat démocratique. Mais elle s'accompagne d'un devoir de discernement, surtout lorsqu'il s'agit de sujets aussi sensibles que la famille, l'enfance et la vie privée.

Cela suppose de soutenir la production de contenus de qualité, ancrés dans les réalités sociales marocaines, capables de rendre compte de la diversité des familles sans les enfermer dans des stéréotypes. Cela suppose également de renforcer l'éducation aux médias, afin de permettre aux familles — parents comme enfants — de développer un regard critique sur les contenus consommés.

La régulation des plateformes numériques constitue un autre enjeu majeur. Les logiques algorithmiques favorisent souvent les contenus polarisants, émotionnels ou sensationnalistes, au détriment de la nuance. Une politique publique responsable doit interroger ces mécanismes et œuvrer, au niveau national et international, pour une meilleure protection des publics vulnérables, notamment les enfants et les adolescents.

Enfin, la relation entre famille et médias pose une question culturelle profonde : quel récit collectif voulons-nous construire autour de la famille marocaine ? Un récit de crise permanente ou un récit de transformation maîtrisée ? Un récit de rupture ou un récit de continuité adaptative ? Les médias participent pleinement à cette construction symbolique.

En définitive, la famille et les médias entretiennent une relation de miroir. Les médias reflètent les tensions et les évolutions de la famille, mais ils les amplifient, les orientent et parfois les redéfinissent. Reconnaître cette influence est la première étape pour en faire un levier positif de cohésion.

Car une société ne se raconte jamais innocemment. Et la manière dont elle raconte ses familles dit beaucoup de l'avenir qu'elle se prépare.

Dis-moi la suite logique, on est maintenant sur du travail de structuration finale.

Axe 11 – Famille et religion : le socle spirituel de la cohésion sociale

Dans toute société, il existe des institutions visibles, organisées par le droit et les politiques publiques, et d'autres, plus discrètes, mais tout aussi structurantes, qui relèvent du registre symbolique, moral et spirituel. Au Maroc, la relation entre la famille et la religion appartient à cette seconde catégorie. Elle ne se résume ni à un cadre juridique, ni à un ensemble de rites. Elle constitue un socle normatif profond, qui façonne les comportements, les responsabilités et les représentations du lien familial.

L'Islam, religion de la majorité des Marocains et composante essentielle de l'identité nationale, place la famille au cœur de l'organisation sociale. Il ne la conçoit pas uniquement comme une structure biologique ou contractuelle, mais comme un espace de responsabilité morale, fondé sur la miséricorde, l'équilibre et la justice. Cette conception a profondément influencé l'histoire sociale du pays, bien au-delà des pratiques religieuses strictes.

La famille marocaine s'est ainsi construite autour de valeurs religieuses intégrées à la culture : respect des parents, solidarité intergénérationnelle, protection des plus vulnérables, responsabilité des adultes envers les enfants, et reconnaissance de la dignité de chaque membre. Ces principes ne sont pas de simples prescriptions spirituelles ; ils ont structuré les comportements sociaux, les normes éducatives et les mécanismes de régulation familiale.

Dans un contexte de transformations rapides, la question n'est pas de savoir si la religion continue d'influencer la famille marocaine — elle le fait indéniablement — mais comment cette influence s'exerce aujourd'hui. Les mutations économiques, démographiques et

culturelles ont modifié les formes de la religiosité, sans pour autant en effacer la centralité. La pratique peut évoluer, mais la référence demeure, souvent comme repère moral plus que comme règle formelle.

La religion joue d'abord un rôle fondamental dans la construction du sens de la responsabilité familiale. Le lien entre parents et enfants, entre conjoints, entre générations, est pensé non seulement comme un fait social, mais comme un engagement moral. Cette dimension renforce la cohésion, en rappelant que la famille ne repose pas uniquement sur l'intérêt ou l'affect, mais aussi sur le devoir et la réciprocité.

Ce cadre moral a longtemps contribué à la stabilité de la famille marocaine, notamment en période de crise. La solidarité familiale, souvent présentée comme une valeur culturelle, est indissociable de cette éthique religieuse du soutien aux proches. Prendre soin des parents âgés, accueillir un membre en difficulté ou protéger les enfants ne relève pas seulement de la coutume, mais d'une obligation morale intériorisée.

Cependant, cette référence religieuse est aujourd'hui confrontée à plusieurs défis. Le premier est celui de la sécularisation partielle des pratiques sociales. Les normes religieuses ne structurent plus automatiquement les comportements, en particulier chez les jeunes générations urbaines. Cette évolution n'est pas synonyme de rejet, mais de distanciation. La religion demeure présente, mais elle entre en dialogue avec d'autres référentiels : droits individuels, normes internationales, discours médiatiques globalisés.

Le second défi réside dans le risque de simplification ou d'instrumentalisation du discours religieux. Lorsqu'il est mobilisé de manière rigide ou moralisatrice, le référent religieux peut devenir un

facteur de tension plutôt que de cohésion. Il peut être utilisé pour figer les rôles, justifier des rapports de domination ou empêcher toute adaptation aux réalités contemporaines. Cette dérive n'est pas inhérente à la religion elle-même, mais à certaines lectures réductrices.

À l'inverse, une lecture éclairée et contextualisée du référentiel religieux peut constituer un levier puissant d'adaptation. L'Islam marocain, historiquement marqué par la modération, l'équilibre et l'attachement au juste milieu, offre des ressources précieuses pour penser les mutations familiales sans rupture brutale. Il insiste sur la justice entre les membres de la famille, la concertation, la bienveillance et la protection de la dignité humaine.

La question des droits et devoirs au sein de la famille illustre bien cette tension. Les évolutions juridiques et sociales ont renforcé les droits individuels, notamment ceux des femmes et des enfants. La référence religieuse, lorsqu'elle est interprétée de manière dynamique, peut accompagner ces évolutions en mettant l'accent sur la responsabilité, la protection et l'équité, plutôt que sur une hiérarchie figée.

La religion joue également un rôle important dans la gestion des crises familiales. Elle peut offrir un cadre de sens face à l'épreuve — maladie, deuil, conflit — et contribuer à la résilience psychologique. Les ressources spirituelles, lorsqu'elles sont mobilisées de manière apaisée, renforcent la capacité des familles à traverser les difficultés sans se disloquer.

Dans le champ de l'éducation, la dimension religieuse continue d'influencer la transmission des valeurs. Elle contribue à structurer le rapport au respect, à la responsabilité et à la limite. Toutefois, cette transmission est aujourd'hui concurrencée par d'autres sources de

socialisation, notamment les médias et le numérique. La famille se retrouve ainsi dans une position de médiation entre héritage spirituel et réalités contemporaines.

Pour le Parti de l'Istiqlal, la relation entre famille et religion ne peut être pensée ni dans une logique de repli identitaire, ni dans une logique d'effacement. Elle doit être abordée comme un équilibre à construire. La religion ne se substitue pas à la politique publique, mais elle en éclaire les finalités. Elle rappelle que le développement n'est pas uniquement économique, mais aussi moral et social.

Cette approche suppose un respect strict des constantes nationales du Royaume, notamment le rôle d'Amir Al-Mouminine dans la préservation d'un Islam modéré et rassembleur. Elle suppose également de promouvoir un discours religieux responsable, capable d'accompagner les mutations sociales sans fracture, et de renforcer la cohésion familiale sans exclure.

En définitive, la religion reste un pilier silencieux mais essentiel de la famille marocaine. Elle n'impose pas un modèle figé ; elle offre un cadre de sens, une boussole morale et un horizon de responsabilité. Dans une société traversée par de multiples tensions, ce socle spirituel peut contribuer à stabiliser, à apaiser et à orienter les transformations.

Car une société peut moderniser ses lois,
réformer ses institutions et transformer son économie.
Mais sans repères moraux partagés,
elle peine à préserver ce qui la relie de l'intérieur.

Axe 12 – Famille, jeunesse et transmission : reconstruire le pacte intergénérationnel

Rarement la question des relations entre générations n'a été aussi centrale, et pourtant aussi peu formulée politiquement. Au Maroc, les tensions qui traversent aujourd'hui la famille ne sont pas seulement économiques, culturelles ou technologiques. Elles sont profondément intergénérationnelles. Elles concernent la place des jeunes, le rôle des parents, les attentes des aînés et, plus largement, la capacité de la société à assurer une continuité entre ceux qui héritent et ceux qui transmettent.

La famille marocaine a longtemps été le lieu privilégié de cette transmission. Elle assurait la continuité des valeurs, des normes, des savoir-faire et des repères symboliques. Elle permettait aux jeunes générations de s'inscrire dans une histoire, tout en préparant leur autonomie progressive. Or, ce modèle est aujourd'hui soumis à des tensions inédites, qui fragilisent le pacte implicite entre générations.

La jeunesse marocaine se trouve au cœur de ces tensions. Plus instruite que jamais, plus connectée au monde, mais aussi plus exposée à la précarité et à l'incertitude, elle vit une situation paradoxale. D'un côté, elle est appelée à incarner l'avenir du pays ; de l'autre, elle peine à accéder aux conditions matérielles et symboliques de l'autonomie. Retard à l'emploi stable, difficulté d'accès au logement, différé du mariage et de la parentalité : ces réalités prolongent la dépendance familiale bien au-delà de ce que connaissaient les générations précédentes.

Cette autonomie retardée transforme profondément les relations familiales. La cohabitation prolongée entre parents et jeunes adultes n'est pas toujours vécue comme un choix. Elle génère des ajustements

permanents, des négociations implicites et parfois des tensions ouvertes. Les parents soutiennent plus longtemps, financièrement et matériellement, tandis que les jeunes oscillent entre reconnaissance et frustration, gratitude et sentiment d'assignation.

Ce déséquilibre ne relève pas d'un défaut individuel, mais d'un contexte structurel. La famille devient le principal amortisseur de la transition vers l'âge adulte, compensant les insuffisances du marché du travail, du logement et de la protection sociale. Mais ce rôle d'amortisseur a un coût. Il pèse sur les parents, parfois déjà fragilisés économiquement, et sur les jeunes, qui peuvent éprouver un sentiment de déclassement ou de stagnation.

La question intergénérationnelle ne se limite pas à la jeunesse. Elle concerne également les générations intermédiaires, souvent qualifiées de « génération sandwich ». Ces adultes doivent à la fois soutenir leurs enfants et prendre en charge des parents vieillissants. Cette double responsabilité, rarement reconnue, génère une pression économique, émotionnelle et psychologique considérable. La famille devient un espace de charges croisées, sans véritable arbitrage collectif sur la répartition des responsabilités.

Dans ce contexte, la transmission ne peut plus être pensée comme un simple passage de relais automatique. Transmettre aujourd'hui suppose de composer avec des univers de référence profondément différents. Les parents ont grandi dans un cadre social, culturel et économique distinct de celui de leurs enfants. Les repères d'autorité, les trajectoires professionnelles et les modèles de réussite ne coïncident plus. Cette divergence peut nourrir l'incompréhension, voire le conflit.

La crise de la transmission n'est pas une crise des valeurs au sens moral. Elle est une crise de la continuité du sens. Les jeunes ne

rejetent pas nécessairement les valeurs transmises, mais ils peinent parfois à en percevoir la cohérence avec la réalité qu'ils vivent. Lorsque l'effort ne garantit plus la stabilité, lorsque le mérite ne débouche pas sur l'insertion, lorsque la promesse sociale semble différée indéfiniment, la transmission perd de sa crédibilité.

La famille se retrouve alors dans une position délicate. Elle doit continuer à transmettre des repères — responsabilité, respect, effort, solidarité — tout en reconnaissant les contraintes nouvelles auxquelles les jeunes sont confrontés. Elle doit éviter deux écueils : l'autoritarisme nostalgique, qui nie les mutations en cours, et le renoncement éducatif, qui abandonne toute exigence au nom de la compréhension.

Le dialogue intergénérationnel devient ainsi un enjeu central. Ce dialogue ne va pas de soi. Il suppose du temps, de l'écoute et une reconnaissance mutuelle des contraintes. Il implique que les jeunes soient considérés non comme un problème à gérer, mais comme des acteurs à part entière du projet familial et national. Il implique aussi que l'expérience des aînés ne soit pas disqualifiée au nom de la modernité.

Les transformations numériques et médiatiques ont complexifié cette relation. Les jeunes évoluent dans des univers informationnels globalisés, souvent éloignés des référents culturels et nationaux de leurs parents. Cette dissymétrie crée un décalage dans les manières de penser, de s'exprimer et de se projeter. La famille devient un lieu de traduction entre des mondes qui ne parlent pas toujours le même langage.

Pour le Parti de l'Istiqlal, la question intergénérationnelle est un enjeu politique de premier ordre. Elle touche à la cohésion sociale, à la stabilité familiale et à la capacité du pays à se projeter dans l'avenir.

Reconstruire le pacte intergénérationnel ne signifie pas revenir à un modèle figé du passé. Cela signifie redéfinir les responsabilités de chacun dans un contexte nouveau.

Ce pacte repose sur plusieurs principes. D'abord, la reconnaissance des contraintes structurelles qui pèsent sur la jeunesse. L'autonomie ne peut être exigée sans conditions économiques et sociales réelles. Ensuite, la valorisation de la responsabilité individuelle, qui reste indispensable pour éviter la victimisation et le renoncement. Enfin, la solidarité intergénérationnelle doit être soutenue par des politiques publiques, afin de ne pas reposer uniquement sur la sphère privée.

La transmission ne concerne pas seulement les valeurs familiales. Elle concerne aussi le rapport à la nation, au travail, à l'engagement et à l'avenir collectif. La famille est le premier lieu où se construit le sentiment d'appartenance. Lorsque ce lien est fragilisé, c'est la cohésion nationale qui s'en ressent. À l'inverse, une transmission réussie renforce la confiance collective et la capacité à affronter les défis futurs.

Il est également essentiel de penser la transmission dans une perspective prospective. La famille ne transmet pas uniquement un héritage ; elle prépare les générations futures à des réalités encore inconnues. Cela suppose d'intégrer des compétences nouvelles — adaptabilité, esprit critique, responsabilité numérique — sans renoncer aux fondements éthiques qui structurent le vivre-ensemble.

En définitive, la question intergénérationnelle est au cœur du projet familial et national. Elle ne peut être laissée à l'improvisation ou au seul ajustement privé. Elle appelle une réflexion politique lucide, capable d'articuler solidarité, responsabilité et projection dans l'avenir.

Car une société ne se mesure pas seulement à la manière dont elle protège ses familles,
mais aussi à la façon dont elle relie ses générations.

Conclusion générale

La famille marocaine : socle vivant de la cohésion et horizon du Maroc de demain

Au terme de ce parcours à travers les douze axes qui structurent cette réflexion, une évidence s'impose : la famille marocaine n'est ni une relique du passé ni une simple variable sociale parmi d'autres. Elle est un socle vivant, en constante adaptation, au cœur des équilibres sociaux, économiques, culturels et moraux du pays. Penser la famille, ce n'est pas se réfugier dans la nostalgie ; c'est affronter lucidement les défis du présent pour préparer l'avenir.

Les transformations que traverse la famille marocaine sont profondes, multiples et imbriquées. Mutations démographiques, pressions économiques, révolution numérique, crises environnementales, recomposition des valeurs, évolution des rôles sociaux, fragilisation du pacte intergénérationnel : aucun de ces phénomènes ne peut être compris isolément. Ils forment un système de tensions, dont la famille est à la fois le révélateur et le principal amortisseur.

Ce travail a montré une réalité centrale : malgré les contraintes, la famille marocaine tient. Elle continue de produire du lien, de la solidarité, de la résilience. Elle protège, soutient, transmet. Mais cette capacité n'est ni infinie ni automatique. Elle repose sur des équilibres fragiles, souvent mis à l'épreuve par des chocs successifs. Lorsqu'on sollicite la famille sans la soutenir, on transforme une force en vulnérabilité.

La première leçon de ce corpus est donc politique : la famille ne peut plus être considérée comme une ressource gratuite. Elle ne peut pas continuer à compenser indéfiniment les insuffisances économiques,

sociales ou institutionnelles. La solidarité familiale, aussi précieuse soit-elle, ne doit pas devenir un alibi pour l'inaction publique. La protéger, c'est aussi la soulager.

La seconde leçon est sociétale : la famille marocaine ne s'effondre pas, elle se recompose. Elle ne disparaît pas, elle change de formes, de rythmes et de modes de régulation. Cette recomposition appelle des réponses fines, différenciées, territorialisées. Elle exige de sortir des oppositions stériles entre tradition et modernité, entre valeurs et droits, entre autorité et autonomie. La famille marocaine est à la fois héritière et innovante. Elle conjugue continuité et adaptation.

La troisième leçon est morale et culturelle : les valeurs qui structurent la famille — solidarité, respect, responsabilité, dignité — demeurent largement partagées. Ce qui est en crise, ce ne sont pas les valeurs elles-mêmes, mais les conditions de leur transmission. Lorsque le sens de l'effort n'ouvre plus de perspectives, lorsque l'autonomie est retardée, lorsque les repères se brouillent, la transmission devient plus difficile. La réponse ne peut être ni l'autoritarisme nostalgique ni le relativisme désengagé. Elle doit être fondée sur le dialogue, la justice sociale et la crédibilité du projet collectif.

La place du religieux, abordée avec rigueur et sans instrumentalisation, rappelle une vérité souvent négligée : le développement n'est pas uniquement économique ou institutionnel. Il est aussi éthique et spirituel. L'Islam marocain, dans sa tradition de modération et d'équilibre, a historiquement contribué à structurer la famille comme espace de responsabilité et de miséricorde. Cette référence ne doit ni être figée ni effacée, mais intégrée de manière éclairée dans la réflexion contemporaine.

Les médias, le numérique et les nouvelles formes de socialisation ont profondément transformé les représentations familiales. Ils peuvent

fragiliser le lien autant qu'ils peuvent l'enrichir. Là encore, la question n'est pas de censurer, mais de responsabiliser : responsabiliser les acteurs médiatiques, les plateformes, mais aussi accompagner les familles dans le développement d'une culture critique et protectrice.

L'analyse de l'économie du care et de la protection familiale a mis en lumière une injustice silencieuse : le travail invisible qui soutient la société repose encore massivement sur les familles, et en particulier sur les femmes. Reconnaître ce travail, le soutenir et le partager est une condition essentielle de la justice sociale et de la cohésion. Une société qui ignore ceux qui prennent soin des plus vulnérables fragilise ses propres fondations.

Enfin, la question intergénérationnelle apparaît comme l'un des enjeux les plus décisifs pour l'avenir. Le pacte implicite entre générations est sous tension. La jeunesse aspire à l'autonomie mais se heurte à des obstacles structurels. Les générations intermédiaires portent des charges croisées. Les aînés craignent parfois l'effritement des repères. Reconstruire ce pacte ne signifie pas imposer un modèle unique, mais redéfinir les responsabilités et les solidarités dans un cadre juste et crédible.

Face à cet ensemble de constats, une conclusion s'impose : la famille doit devenir une priorité stratégique, et non un simple objet de discours. Cela implique une action publique cohérente, transversale, fondée sur des données probantes et une vision de long terme. Cela implique aussi un partenariat sincère entre l'État, les collectivités territoriales et la société civile, chacun dans son rôle, sans substitution ni désengagement.

Pour le Parti de l'Istiqlal, cette réflexion s'inscrit dans une continuité historique. Défendre la famille, ce n'est pas défendre un ordre figé.

C'est défendre la capacité du Maroc à rester uni dans la transformation. C'est affirmer que la modernisation n'a de sens que si elle renforce la dignité humaine, la cohésion sociale et la responsabilité collective.

À l'horizon 2030 et au-delà, le Maroc sera confronté à des défis majeurs : démographiques, économiques, climatiques, technologiques et géopolitiques. La manière dont il traitera la question familiale conditionnera largement sa capacité à y faire face. Une famille soutenue, reconnue et accompagnée est une famille qui transmet, qui protège et qui projette.

En définitive, penser la famille marocaine, ce n'est pas regarder en arrière.

C'est choisir consciemment le type de société que nous voulons construire.

Une société où les individus avancent seuls, ou une société qui relie ses générations.

Une société qui consomme ses solidarités, ou une société qui les cultive.

Une société qui subit le changement, ou une société qui lui donne du sens.

C'est à cette ambition que ce travail entend contribuer.

ADNANE BENCHAKROUN

Adnane Benchakroun est ingénieur en informatique, diplômé de l'ESIEA Paris, grande école française spécialisée dans les technologies numériques. Reconnu pour son rôle pionnier dans la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat au Maroc, il est cofondateur de Startup Maroc et initiateur du Startup Africa Summit, deux initiatives majeures en faveur des jeunes entrepreneurs et de l'émergence d'un écosystème dynamique et inclusif.

Son parcours alterne engagement public et réflexion stratégique : directeur du cabinet du Ministre du Plan (1998-2000), il a ensuite dirigé pendant vingt ans le Centre National de Documentation, avant de rejoindre le Haut-Commissariat au Plan comme conseiller entre 2020 et 2022. Il siège aujourd'hui au Conseil national du Parti de l'Istiqlal et assume la vice-présidence de l'Alliance des Économistes Marocains, où il contribue activement à la pensée économique nationale.

Formateur engagé, il intervient régulièrement dans les médias et conférences pour éclairer les grands enjeux économiques du Royaume : fiscalité, consommation, protection du pouvoir d'achat, politiques publiques et innovation.

Désormais à la retraite, il se consacre au journalisme digital en pilotant L'ODJ Média, plateforme multicanale du groupe Arrissala (portails d'actualité, web radio, web TV, magazines), tout en explorant d'autres formes d'expression : poésie, peinture, écriture et musique.

À travers ce traité, il livre une réflexion personnelle, libre et engagée, dans un langage accessible, à l'attention des nouvelles générations en quête de sens.

ABOUT ME

